



L'Association des Psychologues du Travail et des Organisations organise une conférence sur le thème

L'impact de la loi sur le bien-être

Présentation de la loi sur le bien-être

Son impact sur le métier et la fonction de psychologue dans les organisations

Cas pratique : protection des travailleurs contre la violence d'origine externe

Questions et discussion

présentée par



Association des psychologues conseillers en prévention

Orateurs :

Laurent De Cock, AristA, vice-président de Psychoprev

Vincent Jaminon, psychologue, conseiller en prévention

Guy Pelsmakers, psychologue, IHR Consulting

le jeudi 21 novembre 2002 de 9h à 12h

à Bruxelles

Tour Fortis Banque

14, avenue de l'astronomie (métro Madou)

Bulletin d'inscription

à renvoyer Avenue Seghers, 87 – 1081 Bruxelles / fax : 02.650.33.39 / Apto@advalvas.be

Nom, Prénom :

Société :

Adresse :

.....

Participera à la conférence du 21 novembre 2002

Participation aux frais : gratuit pour les membres de l'APTO et de PSYCHOPREV

8 EUR pour les non-membres

4 EUR pour les étudiants

Paiement au compte : 068 – 2320105 – 86